

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er juin 2010.

Section du dépôt légal



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmièreL'Infirmière du
Québec

Le Journal

Ciible

CII à l'écoute

Le Scribe

infOIIQ

infostats

Le Journal

janvier/février 2010 vol. 7, n° 1

Table des matières

Choisissez votre numéro

LE JOURNAL

Éditorial

- [La grippe à l'ère d'Internet](#)

Dossier spécial

- [Les infirmières sur la ligne de feu!](#)

Dans le feu de l'action

- [Le ministre annonce le déploiement de 500 IPS d'ici cinq ans](#)
- [La 89e AGA de l'OIIQ : une plaque tournante décisionnelle](#)
- [Les propositions des délégués](#)
- [Inscription au Tableau 2010-2011](#)
- [Arrivée d'une nouvelle conseillère inspectrice](#)

Branché sur le siège social

- [La formation : le tremplin des jeunes infirmières!](#)
- [Appel de communications](#)
- [Lancement d'une campagne de promotion pour la poursuite des études au baccalauréa](#)
- [Un nouveau Comité jeunesse à l'OIIQ](#)
- [Intégrité et confiance : Un tandem gagnant](#)
- [Avis de la fin du statut de candidate à l'exercice de la profession d'infirmière](#)

Ici et d'ailleurs

- [Changement important aux lignes directrices sur l'insertion du cathéter veineux central introduit par voie périphérique](#)
- [Avis important aux membres des ordres régionaux suivants](#)
- [Signature à Paris pour la mobilité de la main-d'œuvre entre le Québec et la France](#)
- [Le Prix Marie-France Thibaudeau de la FRESIQ](#)
- [Appel de candidatures pour l'Insigne du mérite 2010](#)
- [Concours Innovation Clinique 2010](#)
- [L'OIIQ compte 1607 recrues de plus depuis l'examen professionnel de septembre 2009](#)
- [Le nouveau bulletin électronique de l'OIIQ : infostats](#)

Le congrès pas à pas

- [Congrès de l'OIIQ 2009](#)
- [L'OIIQ remet son Grand prix Innovation clinique 3M](#)
- [Laurie N. Gottlieb reçoit l'Insigne du mérite de l'Ordre](#)
- [Nomination des membres du Comité exécutif 2009-2010](#)
- [Merci à nos partenaires financiers](#)



GRIPPE A(H1N1)
**LES INFIRMIÈRES
SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[< retour à la table des matières](#)



Éditorial

La grippe à l'ère d'Internet

Première pandémie du XXI^e siècle, première pandémie à l'ère d'Internet, la grippe A(H1N1) représente un défi sanitaire, mais nos dirigeants de santé publique tant au plan national qu'international ont oublié que ce serait d'abord sur la toile qu'il faudrait la combattre. Déjà au printemps dernier, toute la planète a pu voir la ville de Mexico en quarantaine comme au temps du choléra. L'été dans l'hémisphère nord a fait oublier le virus et, tout à coup, à la mi-septembre, bang! le virus amorçait sa deuxième vague et chacun de nous apprenait qu'il fallait craindre sa mutation. Jamais je n'aurais pu imaginer recevoir un appel téléphonique de ma fille aînée me disant : « Tu sais, maman, il semble bien qu'il n'ait pas encore muté! » Au début d'octobre, la grippe était devenue une télé-réalité à l'échelle planétaire.

C'est incroyable tout ce qui a pu circuler comme rumeurs. En septembre, la thèse de la conspiration mondiale, du bioterrorisme, de l'arme bactériologique ultime a commencé à prendre de l'ampleur nourrissant la méfiance à l'égard du vaccin qui était en préparation. En même temps, les sondages montraient que la population ne craignait pas la grippe, puisque, après tout, « la grippe était moins pire que la grippe saisonnière! » Tous ont pu voir à l'émission Tout le monde en parle, le D^r Alain Poirier, directeur de la santé publique du Québec, faire face au D^r Marc Zafran, écrivain à succès et communicateur efficace. Ce fut santé publique 0, opinion anti-vaccin 1.

En octobre, la présidente de l'Ordre régional de l'Abitibi m'a envoyé un courriel, un peu gênée de m'informer qu'une rumeur circulait selon laquelle l'OIIQ expédiait des courriels « secrets » pour inciter ses membres à ne pas se faire vacciner. Il s'agissait en fait d'un courriel provenant d'un syndicat infirmier de France! Déjà, les sondages révélaient que les médecins et les infirmières étaient réfractaires à la vaccination et que seulement 50 % des médecins et 35 % des infirmières accepteraient de se faire vacciner. Sur la page Facebook OIIQ, on peut lire les échanges de deux groupes de discussion sur le vaccin qui montrent bien les tiraillements. Les infirmières, en tant que groupe professionnel, se doivent d'appuyer les conseils qu'elles prodiguent à la population sur des données scientifiques probantes et de ne pas céder aux paniques provoquées par toutes sortes d'opinions farfelues : celle sur le syndrome de Guillain-Barré et celle sur le mercure contenu dans le vaccin où l'on confondait méthylmercure et éthylmercure sont assez édifiantes.

Par la suite, des personnalités du secteur de la santé se sont exprimées sur le Web pour renverser la vapeur du désintérêt sur le vaccin. Ne reculant devant rien, le D^r Gaétan Barrette, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, a produit un clip sur YouTube pour enjoinde à la population de se faire vacciner. Il a été suivi de près par le D^r Yves Robert du Collège des médecins, lui-même spécialiste en microbiologie, qui a expliqué dans une vidéo détaillée toutes les composantes du vaccin. La vaccination publique du ministre Yves Bolduc a été un événement médiatique réussi. Autre point tournant, la déclaration du D^r Amir Khadir, député à l'Assemblée nationale, lui aussi infectiologue, en faveur de la vaccination.

De mon côté, j'ai produit un clip vidéo mis en ligne sur le site Web de l'OIIQ pour protester contre les menaces visant les

infirmières qui refuseraient de se faire vacciner mais aussi pour rappeler qu'il nous fallait faire confiance à la Direction de la santé publique du Québec et que le vaccin présentait toutes les garanties de sécurité. Enfin, j'ai fait valoir que des milliers d'infirmières s'activaient à préparer la campagne de vaccination massive et les lieux alternatifs de soins et que les infirmières dans cette crise sanitaire — comme dans toutes les précédentes — seraient au front et agiraient avec compétence et diligence. Le ministre de la Santé s'est enfié à deux reprises et les médias ont gonflé l'impression qu'il s'en prenait aux infirmières. Là encore, ministre de la Santé 0 et médias 2.

Les deux incidents qui mettaient en cause les infirmières méritent réflexion. En premier lieu, la liberté de choix du citoyen aurait-elle préséance sur la responsabilité professionnelle? Mon opinion est que la liberté de choix est inaliénable et que le vaccin ne peut être obligatoire (sauf dans de rares cas de crises sanitaires extrêmes). Toutefois, cette liberté de refuser le vaccin comporte des conséquences qui pourraient rendre ce choix incompatible avec le rôle d'infirmière et exiger un changement d'affectation ou le retrait du travail. Dans le cas du second incident déclenché par « l'affaire Claude Dubois » qui, semble-t-il, a obtenu un passe-droit et a pu court-circuiter la file d'attente, le ministre a menacé les infirmières de congédiement! Au lieu de féliciter les infirmières pour tout le travail de gestion des cliniques de vaccination, de s'en prendre à ceux qui bousculent les infirmières et de demander la collaboration de tous les citoyens, le ministre a commis une deuxième bourde même s'il avait raison de vouloir protéger la population.

Le retour des infirmières retraitées

L'Ordre a établi et transmis au Ministère une liste de milliers de noms d'infirmières intéressées à intervenir en cas de pandémie, certaines auprès d'Info-Santé, d'autres aux soins intensifs et la plupart dans les cliniques de vaccination. Certaines d'entre elles nous ont reproché d'exiger le paiement de la cotisation annuelle pour leur retour au travail dans un contexte de pandémie. D'autres auraient souhaité un tarif spécial. Tous les ans, des infirmières s'inscrivent au Tableau de l'Ordre pour faire du travail à temps partiel, du travail bénévole ou encore pour procéder à la vaccination contre la grippe saisonnière. La cotisation annuelle est un montant forfaitaire unique qui n'est aucunement lié au temps travaillé ou aux niveaux de revenu. La responsabilité professionnelle d'une infirmière impliquée dans la vaccination contre la A(H1N1) est une responsabilité professionnelle complète. Après vérification auprès du président de l'Office des professions, seul le gouvernement dans le cadre d'une loi de mesures d'urgence aurait pu suspendre l'application des lois professionnelles en vigueur et établir des règles d'exception. Ce qu'il n'a pas fait. Mais, entre vous et moi, rien ne l'empêchait d'offrir un incitatif financier pour encourager le retour des retraitées...

Une vaccination populaire

Finalement, comme prévu, après l'annonce des premiers décès, et notamment celui d'un Ontarien de 13 ans, l'opinion publique a basculé et la vaccination a obtenu l'aval populaire. Au moment où j'écris ces lignes, on annonce que 1 300 000 personnes au Québec ont été vaccinées et moi, je soigne ma grippe! Yes, I survived the H1N1!!!

La présidente,
Gyslaine Desrosiers

GRIPPE A(H1N1) **LES INFIRMIÈRES SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N° 1

[< retour à la table des matières](#)

 PARTAGER      

A(H1N1) – Les infirmières sur la ligne de feu!

Propos recueillis par Chantal Charron, rédactrice en chef

Depuis le début de la campagne de vaccination massive contre la grippe A(H1N1), des milliers d'infirmières de tous horizons ont mis l'épaule à la roue pour y participer et vacciner toutes les couches de la population. Pour illustrer leur contribution, l'Ordre a décidé de faire ressortir les différents rôles des infirmières et des infirmiers dans leurs milieux respectifs et de mettre en lumière leurs bons coups.



L'infirmière Lyne Paquet et Roselyne,
patiente au CHUL

Crédit photo : Gilles Fréchette

Afin de recueillir les témoignages de ces « guerrières » de la vaccination, l'OIIQ a lancé un appel aux directrices des soins infirmiers de l'ensemble du Québec. Ne pouvant répondre à toutes les demandes, les premières qui nous ont été adressées ont été retenues.

Ainsi, nous avons pu constater, encore une fois, les qualités exceptionnelles des infirmières qui se sont démarquées tant sur le plan organisationnel que sur le plan humain. L'OIIQ remercie sincèrement toutes les infirmières qui se sont prêtées à des entrevues ou des séances de photos.

Le *Journal* présente les témoignages recueillis lors de la deuxième vague de la pandémie, à la fin du mois de



Chantal Charron
Rédactrice en chef

« **Des milliers
d'infirmières**
de tous horizons ont
mis l'épaule
à la roue. »

novembre 2009.

Consultez les reportages :

[CSSS Pierre-Boucher](#)

[CSSS Vaudreuil-Soulanges](#)

[Info-Santé](#)

[CSSS de Thetford Mines](#)

[CSSS du Val-Saint-François](#)

[CHUL](#)

[Hôpital du Sacré-Cœur](#)

[CSSS d'Arthabaska-et-de-l'Érable](#)

[CHUM](#)

[CSSS de la Vieille-Capitale](#)

[CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes](#)

GRIPPE A(H1N1) **LES INFIRMIÈRES SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[< retour à la table des matières](#)



Le ministre annonce le déploiement de 500 IPS d'ici cinq ans

Dans le cadre du congrès de l'OIIQ, qui se tenait à la fin du mois d'octobre, le ministre de la Santé et des Services sociaux, le D^r Yves Bolduc, a profité de cette occasion pour confirmer aux infirmières le déploiement de 500 infirmières praticiennes spécialisées (IPS) en soins de première ligne d'ici les cinq prochaines années, tout en assurant le financement requis. Il a annoncé que différents scénarios étaient présentement à l'étude pour l'atteinte de cet objectif.

Le discours du ministre a fait état d'une meilleure répartition des IPS dans les régions, de l'élargissement du rôle des IPS dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée ainsi que de la mise en place d'incitatifs auprès des établissements de santé pour l'embauche des IPS.

On sait que le Québec fait preuve d'un retard considérable sur la province voisine de l'Ontario concernant l'implantation des IPS; on en compte une quarantaine au Québec et plus de 1000 en Ontario. L'annonce du ministre fait suite aux demandes de l'OIIQ exprimées dans son mémoire intitulé *Les infirmières praticiennes spécialisées : un rôle à propulser, une intégration à accélérer*. La présidente de l'OIIQ, Gyslaine Desrosiers, souhaite que le financement requis soit rendu disponible.

Spécialité en prévention et contrôle des infections

Également, le ministre Bolduc s'est à nouveau engagé à donner suite à une autre demande de l'OIIQ, soit la création d'une spécialité en prévention et contrôle des infections, engagement qu'il avait lui-même annoncé lors du Congrès 2008. Il a assuré que les dispositions nécessaires seraient mises de l'avant avec l'Office des professions du Québec pour assurer l'aboutissement de ce projet.



On reconnaît le D^r Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, et la présidente de l'Ordre, Gyslaine Desrosiers.
Crédit photo : Gilles Fréchette

Ordonnances collectives

Le ministre Bolduc a aussi touché à un autre point sensible pour les infirmières, soit les ordonnances collectives. À cet égard, il assure son appui pour favoriser une entente entre les ordres concernés pour l'utilisation optimale des ordonnances collectives et pour permettre aux infirmières de mieux répondre aux besoins des patients.

La présidente de l'OIIQ, Gyslaine Desrosiers, a rappelé au D^r Bolduc que l'OIIQ suivra ces dossiers de très près et s'attend à un leadership fort de la part du ministre.

Message sur la pandémie

Également, au cœur de la campagne de vaccination massive contre la grippe A(H1N1), le D^r Alain Poirier, directeur national de la santé publique du Québec, a tenu à livrer un message aux quelque 2000 infirmières présentes au congrès afin de souligner leur rôle indispensable dans le succès de cette campagne et les remercier des efforts investis. Il a rappelé que la meilleure façon de contrer les effets de la pandémie était le vaccin.



GRIPPE A(H1N1)
**LES INFIRMIÈRES
SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[< retour à la table des matières](#)

 PARTAGER     

La 89^e AGA de l'OIIQ : une plaque tournante décisionnelle

L'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'OIIQ représente une plaque tournante décisionnelle pour la profession d'infirmière. C'est lors de ce moment stratégique annuel que les délégués de l'ensemble des régions administratives du Québec se rassemblent afin de faire le point sur les grands dossiers de l'heure.

Lors de ce grand événement, l'Ordre a dû faire face à un imprévu qui a eu des répercussions majeures sur l'organisation de la journée, soit le début de la campagne de vaccination massive contre la grippe A(H1N1). Ainsi, de nombreux délégués ont dû être remplacés par des substituts. L'Ordre a profité de l'occasion pour saluer les efforts des ordres régionaux et du personnel de l'OIIQ afin de remplacer les infirmières devant s'absenter. La secrétaire générale, Carole Mercier, a confirmé la présence de 870 délégués sur un nombre possible de 936.

Ordre régional	Délégués éligibles	Délégués élus	Délégués inscrits
Abitibi-Témiscamingue	19	19	19
Bas Saint-Laurent / Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	42	42	42
Chaudière-Appalaches	58	58	43
Côte-Nord	13	13	13
Estrie	41	41	39
Laurentides / Lanaudière	122	122	116
Mauricie-Centre-du-Québec	59	59	57
Montérégie	177	177	152
Montréal / Laval	221	221	207
Outaouais	31	31	31
Québec	111	111	109
Saguenay-Lac Saint-Jean / Nord-du-Québec	42	42	42
TOTAL	936	936	870

Également, l'Ordre tenait son congrès sous la norme éco-responsable « zéro déchet », ce qui constituait une première. Ainsi, dans le but d'économiser le papier et de mieux protéger l'environnement, l'OIIQ a décidé de ne plus produire son rapport annuel en format papier et de le remplacer par un document sur CD-ROM.

Une augmentation de cotisation pour une gestion responsable

Dans un souci d'équilibre budgétaire, l'OIIQ a dû proposer aux délégués d'augmenter la cotisation des membres pour l'année 2010-2011, laquelle passera de 259,07 \$ à 268,26 \$, ce qui représente une hausse de 9,19 \$.

Cette somme permettra une saine gestion des risques afin de remédier à la désuétude des infrastructures et de poursuivre ses activités. Malgré l'augmentation de l'an dernier qui visait un rattrapage, le Conseil d'administration de l'Ordre a décidé de stabiliser la situation financière de l'Ordre dès maintenant et de demander à l'AGA d'approuver une hausse de cotisation graduelle, comme l'avaient souhaité les délégués, plutôt que de soumettre ultérieurement les membres à une augmentation élevée.

Il est à noter que la cotisation spéciale de 20 \$ au Fonds Patrimoine est terminée. Étant donné que cette contribution ne s'applique plus, la cotisation passerait donc de 351,32 \$ pour 2009-2010 à 337,52 \$ pour l'année 2010-2011, tel que le démontre le tableau ci-dessous.

Détail du montant à payer lors de l'inscription au Tableau

	2009-2010 ¹	2010-2011
Cotisation	259,07 \$	268,26 \$
Cotisation au Fonds Patrimoine	20,00 \$	—
TPS	13,95 \$	13,41 \$
TVQ	21,98 \$	21,13 \$
Assurance responsabilité	8,02 \$	8,02 \$ ²
Contribution à l'Office des professions du Québec	28,30 \$ ¹	26,70 \$ ²
Total à payer	351,32 \$	337,52 \$ ³

¹ Inclut un trop-perçu de 1,60 \$ en 2009-2010

² Montants à confirmer

³ Le total à payer sera ajusté selon les montants à confirmer

Cette proposition a été adoptée majoritairement par l'assemblée.



GRIPPE A(H1N1) **LES INFIRMIÈRES SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[< retour à la table des matières](#)

 PARTAGER

Les propositions des délégués

L'assemblée générale constitue également un moment où les délégués peuvent proposer des orientations sur certains enjeux qu'ils jugent importants. Ainsi, cinq propositions ont été discutées.

1. La rétention et l'« attraction » des infirmières

La rétention et l'« attraction » des infirmières représentent une problématique importante dans le système de santé. Il a donc été proposé que l'OIIQ poursuive ses interventions avec acharnement auprès du gouvernement afin que les montants prévus et à prévoir pour l'« attraction » et la rétention des infirmières soient utilisés pour aider les organisations à mieux soutenir les nouvelles infirmières et alléger la tâche de celles qui les encadrent.

2. Une formation bonifiée en santé mentale

On anticipe que beaucoup d'infirmières en santé mentale prendront leur retraite au cours des prochaines années. Également, on dénote une réorganisation des services et la modernisation de la pratique. Il a été proposé que l'Ordre prenne des actions pour s'assurer que la formation initiale et la formation au baccalauréat en soins infirmiers comprennent une formation bonifiée en santé mentale; que l'OIIQ soutienne les directrices des soins infirmiers (DSI) pour qu'elles appuient le rôle des infirmières en santé mentale; que l'OIIQ appuie la création et la diffusion d'un programme de formation de deuxième cycle en soins infirmiers en santé mentale; et que l'OIIQ porte une attention particulière à la diffusion et à la valorisation du secteur de la santé mentale auprès des étudiantes en soins infirmiers.

3. Les infirmières praticiennes spécialisées (IPS)

Le Québec compte actuellement très peu d'infirmières praticiennes spécialisées. Il a été proposé que l'OIIQ assure, par les moyens qu'il jugera pertinents et appropriés, la pérennité du rôle de l'IPS au Québec.

4. Soutien aux étudiantes au programme d'infirmière praticienne spécialisée

Considérant la pénurie d'infirmières et de médecins, il a été proposé que l'OIIQ soutienne les étudiantes et les futures étudiantes au programme d'infirmière praticienne spécialisée dans la reconnaissance de leurs efforts à compléter ce programme d'études et les aide politiquement et professionnellement à demander aux instances concernées de garantir une bourse aux étudiantes actuelles qui tentent de compléter ce programme d'études et garantir son appui dans le développement et l'implantation de ces rôles dans les institutions d'enseignement et les institutions de soins.

5. Motion de félicitations

La présidente Gyslaine Desrosiers recevait une motion de félicitations de la part de l'assemblée pour avoir été choisie par la revue *Châtelaine* (novembre 2009) comme l'une des 100 femmes les plus influentes du Québec. M^{me} Desrosiers recevait cette motion pour sa contribution indéniable à l'avancement de la profession infirmière, pour l'influence qu'elle exerce dans la société québécoise et dans les pays de la Francophonie et pour son rayonnement dans la société, qui contribue à faire en sorte que les infirmières et infirmiers sont parmi les professionnels les plus estimés du public.

Adoptées à l'unanimité.



On reconnaît Carole Mercier, secrétaire générale à l'OIIQ, et Gyslaine Desrosiers, présidente.
Crédit photo : Gilles Fréchette



C'est devant une salle pleine que se déroulait la 89e
Assemblée générale annuelle de l'OIIQ.
Crédit photo : Gilles Fréchette

Les dossiers de l'heure

Lors de l'assemblée générale de l'OIIQ, la présidente Gyslaine Desrosiers a déposé son rapport faisant le point sur l'évolution des dossiers traités tout au long de l'année et les stratégies à adopter pour leur cheminement. La présidente a ainsi fait part de l'état d'avancement des dossiers comme, par exemple, le plan thérapeutique infirmier, les négociations concernant les ordonnances collectives, les spécialités infirmières, les recommandations des comités d'experts en santé mentale et en soins psychiatriques et sur les stages cliniques dans les programmes de formation infirmière, etc.



GRIPPE A(H1N1)
**LES INFIRMIÈRES
SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[< retour à la table des matières](#)



Inscription au Tableau 2010-2011

S'inscrire en ligne, c'est FACILE!
Rapide, sécuritaire et entièrement confidentiel!
Suivez les étapes dans la section « [Membres](#) ».

Différents modes de paiement sont offerts :

- ▶ Paiement en ligne • par paiement direct (débit bancaire) ou par carte de crédit
- ▶ Paiement par la poste • par chèque, par mandat ou par carte de crédit
- ▶ Paiement en personne • par chèque, par carte de crédit ou par paiement direct

Dans un SOUCI D'ÉCONOMIE, l'Ordre encourage ses membres à payer en ligne par débit bancaire, par chèque ou mandat plutôt que par carte de crédit.

Que vous vous inscriviez en ligne, par la poste ou en personne, votre inscription au Tableau de l'Ordre doit être reçue au siège social au plus tard le mercredi 31 mars 2010, à 17 h.

Afin d'accélérer le traitement de votre inscription, nous vous conseillons de nous faire parvenir votre formulaire (en ligne ou papier) sans tarder, accompagné du paiement de votre cotisation et des autres frais exigibles. Si vous effectuez votre paiement par chèque, celui-ci peut être daté du 31 mars 2010. Veuillez noter que les paiements en ligne effectués par débit bancaire après le 25 mars risquent d'arriver au siège social de l'OIIQ après l'échéance de 17 h, le 31 mars 2010. Des frais de 50 \$ seront exigés si votre paiement est effectué après cette échéance. Votre attestation d'inscription au Tableau sera expédiée après la réception de votre paiement.

Les heures d'ouverture du siège social seront de 8 h à 17 h du 22 au 31 mars.

Le Bureau du registraire reprendra ses heures d'ouverture habituelles le 1^{er} avril, soit de 9 h à 17 h.

La mise à jour de votre dossier est essentielle!

Plusieurs renseignements demandés sur le formulaire « Déclaration annuelle » sont liés à l'application du *Code des professions* et des règlements qui régissent la profession d'infirmière.

Afin d'éviter les mauvaises surprises, nous vous demandons de prendre quelques minutes pour vérifier, d'une part, si les données figurant dans votre dossier correspondent bien à votre situation actuelle et, d'autre part, pour répondre aux questions de nature légale, et ce, même si vous ne vous inscrivez pas au Tableau de l'OIIQ pour 2010-2011.

Également, tout au long de l'année, dès qu'il y a un changement relativement à votre lieu de résidence et/ou à votre lieu d'exercice, vous devez obligatoirement en informer la secrétaire générale de l'OIIQ en vous adressant au Bureau du registraire dans les 30 jours suivant ce changement.

Par ailleurs, l'OIIQ compile minutieusement toutes les données recueillies aux fins d'analyse statistique pour l'orienter dans ses prises de position sur plusieurs dossiers touchant notamment l'exercice de la profession d'infirmière, la pénurie d'infirmières, la main-d'œuvre, la formation initiale ou continue et certains dossiers d'actualité. Si ces renseignements ne sont pas fournis, les statistiques de l'OIIQ ne seront pas représentatives de l'effectif infirmier.

Nous vous invitons à consulter le site Web de l'Ordre à l'adresse www.oiiq.org, sections « Être infirmière au Québec », « Inscription au Tableau », « Foire aux questions », qui répond aux questions les plus fréquemment posées concernant l'inscription au Tableau.

Rappels

Règles concernant le domicile professionnel

Des dispositions modifiant le *Code des professions* (L.R.Q., c. C-26) sont entrées en vigueur le 31 janvier 2009 concernant notamment le domicile professionnel des membres des ordres professionnels.

Tout professionnel a l'obligation d'élire domicile professionnel en faisant connaître à la secrétaire de l'Ordre le lieu où il exerce principalement sa profession, dans les 30 jours où il commence à l'exercer. De plus, il a l'obligation d'informer l'Ordre de ses autres lieux d'exercice, le cas échéant.

La nouveauté réside dans le fait qu'un membre qui n'exerce pas la profession d'infirmière a l'obligation d'élire son domicile professionnel, soit à sa résidence, soit au lieu de son travail principal, à son choix¹. On comprend que ce travail n'entre pas dans le cadre de l'exercice de la profession d'infirmière.

Conséquemment, si vous n'exercez pas la profession et que vous n'avez aucun autre travail principal, vous devrez déclarer le lieu de votre résidence comme domicile professionnel.

Le lieu du domicile professionnel ainsi déclaré est un renseignement public. En effet, il fait partie des nombreux autres renseignements qui doivent figurer au Tableau de l'Ordre et qui revêtent un caractère public en vertu du *Code des professions*². Ce sont les règles en matière d'accès à l'information, applicables aux ordres professionnels depuis le 14 septembre 2007, qui trouvent application.

Il faut avoir exercé 500 heures au cours des quatre dernières années...

L'OIIQ désire rappeler aux infirmières qu'un règlement en vigueur depuis 2006 prévoit un minimum d'heures de pratique clinique, soit avoir exercé 500 heures au cours des quatre dernières années. Pour l'Ordre, le maintien et le développement des compétences des infirmières est primordial pour la protection du public.

Ainsi, les infirmières doivent être très attentives lorsqu'elles remplissent leur formulaire de « Déclaration annuelle » puisque c'est à partir de ce formulaire que l'Ordre pourra identifier les membres qui seront susceptibles d'être visés par le *Règlement sur le stage et le cours de perfectionnement pouvant être imposés aux infirmières et aux infirmiers*.

Pour plus de détails ou pour obtenir de l'aide, communiquez avec le Bureau du registraire par courriel ou par téléphone au 514 935-2505, au 1 800 363-6048, poste 680, ou à l'adresse bureau-registraire@oiiq.org.

¹ Article 60 du *Code des professions*, tel qu'il a été modifié par l'article 31 du projet de loi 75 (2008, chapitre 11).

² Article 108.8, paragraphe 1 du *Code des professions*.

GRIPPE A(H1N1)
**LES INFIRMIÈRES
SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[← retour à la table des matières](#)

[PARTAGER](#)    

Arrivée d'une nouvelle conseillère inspectrice



L'OIIQ a le plaisir d'accueillir Hélène Bilodeau à titre de conseillère inspectrice au Bureau de surveillance de l'exercice infirmier.

Jusqu'à tout récemment, Hélène Bilodeau occupait le poste d'agente de recherche (projet M.U.R.I.) à l'Université de Montréal et d'infirmière clinicienne (maintien à domicile) au Centre de santé et de services sociaux Cavendish. M^{me} Bilodeau est titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en droit et politique de la santé de l'Université de Sherbrooke. Ses principaux domaines d'expertise se situent au niveau du maintien à domicile (perte d'autonomie liée au vieillissement), enseignement en soins infirmiers et chirurgie.

GRIPPE A(H1N1)
**LES INFIRMIÈRES
SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[< retour à la table des matières](#)

[PARTAGER](#)    



La formation : le tremplin des jeunes infirmières!

Lors du dernier congrès annuel de l'OIIQ, le Comité jeunesse présentait une activité sur le thème « La formation des jeunes infirmières : un tremplin vers le développement de leur expertise ». D'une durée de 45 minutes, quatre présidentes de comités jeunesse régionaux discutaient en table ronde avec l'animatrice, Françoise Guénette, dans une formule d'interaction avec l'auditoire.

Participaient à cette activité, Véronique Ménard, Laurentides/Lanaudière, conseillère clinicienne au service des consultations externes, chargée de cours à l'université et étudiante à la maîtrise en sciences infirmières; Isabelle Jacques, Chaudière-Appalaches, conseillère clinique en soins infirmiers; Nancy Guillemette, Montérégie, infirmière clinicienne aux services courants (CLSC), et Marilyn Perron, Saguenay/Lac-St-Jean/Nord-du-Québec, infirmière clinicienne dans un groupe de médecine de famille.

Nous le savons tous, le départ prochain des infirmières à la retraite est quantitatif, mais également qualitatif. Le défi sera grand pour les nouvelles infirmières puisqu'elles deviendront des piliers après seulement quelques années de pratique. De plus, elles se retrouveront davantage dans les milieux spécialisés où il sera plus difficile de consulter une infirmière experte. Il est donc impératif de miser sur la formation des jeunes infirmières afin de faciliter leur intégration dans la profession. Le Comité jeunesse se préoccupe de cette situation et nous trouvons prioritaire de réfléchir à cette question lors du congrès. Lors de l'activité, sur cette question, Véronique Ménard a souligné : « La formation nous donne les outils nécessaires au développement de nos compétences et de notre jugement clinique, ce qui améliore la qualité des soins offerts, favorise les capacités d'adaptation et renforce la confiance en soi. »

D'une région à l'autre, les enjeux sont différents : l'accessibilité aux formations est parfois difficile dans les régions éloignées et l'utilisation de la visioconférence n'est pas toujours optimale. Cependant, Marilyn Perron ne s'est pas laissée décourager. Elle encourage les jeunes à poursuivre leurs études : « La formation, ça n'enlève pas l'expérience, mais ça donne un coup de pouce. À plusieurs reprises, j'ai vécu ce que c'était d'être la plus expérimentée sur un département et ma formation m'a aidée à bien gérer les situations. J'habite en région éloignée, mais ça vaut la peine de poursuivre ses études et j'en récolte les bienfaits aujourd'hui. »

Devant plus de 800 étudiants, le Comité jeunesse avait lancé plus tôt dans la journée la campagne de promotion « Multiplie tes choix, additionne DEC et BAC », campagne détaillée à la page 11. Mais quelle est la différence entre le DEC et le BAC? « Le DEC m'a appris le savoir-être, comment bien faire les choses, bien m'occuper de mes patients, tandis que le bac est venu compléter du point de vue du jugement clinique, comprendre le pourquoi de mes gestes, faire des liens avec la pratique », explique Isabelle Jacques.

Pour sa part, Nancy Guillemette encourage toutes les jeunes infirmières qui doutent de leur compétence à poursuivre leurs études. Son expérience personnelle lui prouve qu'elle a eu raison de se relever les manches et persévérer. Elle est aujourd'hui très fière d'elle et ses efforts lui ont permis d'obtenir un poste d'infirmière clinicienne dans un CLSC.

Toutes sont d'accord pour dire que la conciliation travail-famille-études n'est pas toujours de tout repos. Cependant, il n'y a pas de meilleur moment que le moment présent pour approfondir nos connaissances et s'investir pour notre avenir. De plus, une minorité des employeurs ne sont pas toujours enclins à favoriser l'accès aux formations ou à reconnaître nos acquis, mais il ne

faut pas s'arrêter à ces obstacles : il faut prendre les devants et rester à l'affût des nouveautés.

Odette Doyon, professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières, s'est avancée au micro lors de la période de questions afin de connaître l'opinion du Comité jeunesse sur les aspects de la formation actuelle à améliorer. Les membres présents ont apporté plusieurs idées générales, telles que : diminuer le nombre d'étudiantes par groupe de stage, sensibiliser les étudiantes au sujet du rôle élargi de l'infirmière, de la gestion des priorités ainsi que des tâches administratives. De plus, un élément important serait d'améliorer les facteurs causant un choc entre la vie étudiante et la réalité de l'infirmière tels que le nombre de patients pour l'étudiante comparativement au nombre de patients pour l'infirmière.

Une jeune étudiante se questionnait également sur la motivation à poursuivre ses études à la maîtrise. Véronique Ménard s'est donc exprimée sur sa motivation personnelle à devenir enseignante et a résumé son sujet actuel de maîtrise, qui a pour but de pousser plus loin son analyse et sa compréhension d'une situation, mentionnant tout de même que cette motivation est propre à chacune selon ses objectifs de carrière.

J'ai eu l'opportunité de prononcer le mot de la fin lors de cette activité. Je crois pertinemment que ce qui est important, c'est que chaque infirmière soit reconnue à sa juste valeur selon le niveau de formation qu'elle aura choisi, qu'elle puisse utiliser ses connaissances au maximum, qu'elle s'actualise régulièrement et qu'elle se sente à l'aise et compétente dans son milieu. Les jeunes peuvent faire la différence dans la profession de demain. Le départ imminent de plusieurs infirmières à leur retraite créera possiblement une vague autour de nous. Cependant, c'est à nous de nous outiller afin de bien gérer cette situation et exploiter au maximum nos compétences.

Allez de l'avant, ne vous arrêtez pas à ce que vous savez aujourd'hui, mais développez le goût de vous dépasser! La formation continue favorisera l'infirmière déjà experte sur le terrain et une bonne formation de base, c'est un investissement : c'est partir en voyage avec des valises bien remplies!

Finalement, l'expérience s'acquiert avec les années de pratique, mais en arrivant avec une formation adaptée, la jeune infirmière débutera sa carrière avec une longueur d'avance sur la ligne de départ. La formation des jeunes infirmières, c'est un tremplin vers le développement de leur expertise, mais c'est aussi un tremplin vers l'accomplissement de soi et le renforcement de la confiance.



**Julie St-Onge , présidente
Comité jeunesse de l'OIIQ**
Crédit photo : Charles Morin



GRIPPE A(H1N1)
**LES INFIRMIÈRES
SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[← retour à la table des matières](#)

PARTAGER    

Appel de communications

Expertise recherchée pour le Congrès 2010

L'édition 2010 du congrès de l'OIIQ s'est déjà mise en branle. Ce grand rassemblement se déroulera les 7, 8 et 9 novembre 2010, à Montréal. Toutefois, pour produire un événement d'envergure, le comité organisateur invite des infirmières et infirmiers qui se démarquent dans leur secteur d'activité par leurs compétences et leur dynamisme.

Vos pairs pourraient bénéficier de votre savoir-faire, de vos réalisations, projets ou recherches en soins infirmiers? Si oui, n'hésitez pas à partager votre expertise et devenez un leader dans votre domaine. Le Congrès 2010 de l'OIIQ vous offre une tribune exceptionnelle pour ce faire, par le biais de ses ateliers thématiques et de ses séances de communications par affichage. Pour soumettre une proposition, il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site de l'Ordre à l'adresse www.oiiq.org, section « Événements et formation ». Les propositions de communications doivent être transmises au plus tard le **24 mars** prochain à l'OIIQ. Un comité scientifique, composé d'infirmières provenant de différents milieux de soins, procédera par la suite à la sélection des meilleures propositions de façon anonyme. Pour plus de renseignements, composez le 514 935-2505, poste 264, ou le 1 800 363-6048.

GRIPPE A(H1N1) **LES INFIRMIÈRES SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[< retour à la table des matières](#)



Lancement d'une campagne de promotion pour la poursuite des études au baccalauréat

Dans le cadre du congrès, la présidente sortante du Comité jeunesse de l'Ordre, Julie Poirier, a lancé la nouvelle campagne de promotion pour la poursuite des études au baccalauréat devant quelque 800 jeunes étudiants du DEC en soins infirmiers.

Cette campagne, d'une durée de trois ans et intitulée « Multiplie tes choix, additionne DEC et BAC », vise à faire connaître à la relève infirmière les multiples choix de carrières qu'offre le baccalauréat en sciences infirmières. Rappelons que le programme DEC-BAC offre un parcours condensé pour l'obtention du baccalauréat après cinq années d'études, soit trois au cégep et deux à l'université, tout en maintenant la possibilité d'obtenir un permis d'exercice de l'OIIQ après le DEC et de concilier le travail et les études par la suite.

Le baccalauréat en sciences infirmières permet aux étudiantes d'approfondir leurs connaissances et de se spécialiser. En plus de bonifier et de compléter la formation acquise au DEC, le baccalauréat ouvre la porte à un plus large éventail de postes, permettant notamment de travailler en santé communautaire, en soins critiques et en santé mentale. « Il est important de noter que les bachelères soignent aussi des patients; elles ne sont pas destinées uniquement à des postes de gestion », a tenu à souligner Julie Poirier.

« Le rôle de l'infirmière a énormément changé. Les connaissances et les qualités nécessaires pour les infirmières de demain seront étendues : évaluation physique et mentale, leadership, physiopathologie, biotechnologie, pharmacovigilance, souffrance et soutien aux proches en cas de deuil. Voilà pourquoi la poursuite des études au baccalauréat est encouragée », a poursuivi Julie Poirier.

Le baccalauréat en sciences infirmières permet aux étudiantes d'approfondir leurs connaissances et de se spécialiser.

Depuis la création du programme DEC-BAC, l'OIIQ assure un suivi constant du rythme auquel les nouvelles diplômées du DEC poursuivent leurs études et obtiennent un baccalauréat. En février 2009, l'Ordre a constaté que la proportion des diplômées du DEC (programme 180.A0) qui s'inscrivent au baccalauréat dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme collégial est à la baisse, soit une diminution de près de 10 % depuis 2004 : 41 % des finissantes du DEC de mai 2004 se sont inscrites au baccalauréat contre 32 % des finissantes de mai 2008. Pour le Comité jeunesse, cette baisse laisse entrevoir qu'un pourcentage assez important de jeunes infirmières n'ont pas reçu de formation de base pour des secteurs de pointe en grande pénurie, tels les soins critiques et la santé mentale. « Nous croyons qu'il est important que ceux et celles qui désirent poursuivre leurs études à l'université le fassent immédiatement après avoir terminé leur DEC », a déclaré Julie Poirier.

Avec le soutien de l'OIIQ, le Comité jeunesse effectuera, d'ici le 1^{er} mars prochain (date butoir pour les inscriptions à l'université), une tournée de promotion dans les 42 cégeps de la province, afin de rencontrer la majorité des 2600 étudiantes en troisième année du DEC en soins infirmiers. Différents outils de communication ont été développés, dont un microsite à l'adresse www.multiplieteschoix.com, où les étudiants peuvent poser leurs questions aux membres du Comité jeunesse sur le baccalauréat en sciences infirmières et sur la profession. Une vidéo réunissant des témoignages d'étudiants du DEC et du



Julie Poirier, présidente sortante du Comité jeunesse, lors de son intervention devant 800 étudiants en soins infirmiers
Crédit photo : Gilles Fréchette

baccalauréat, d'enseignants, d'infirmières et d'employeurs se trouve également sur ce site.

Des renseignements sont aussi disponibles sur le [site du Comité jeunesse](#).

GRIPPE A(H1N1)
**LES INFIRMIÈRES
SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[< retour à la table des matières](#)

[PARTAGER](#)    

Un nouveau Comité jeunesse à l'OIIQ

En plus d'une nouvelle présidente provinciale, le Comité jeunesse de l'OIIQ compte sur la venue de plusieurs nouvelles présidentes régionales. Ainsi, Julie Poirier, présidente sortante du Comité jeunesse provincial, a quitté ses fonctions après plus de sept ans à la barre de ce comité. Julie St-Onge, de la région Mauricie/Centre-du-Québec, a été élue pour présider l'organisation jeunesse de l'OIIQ, particulièrement intéressée aux questions de la relève infirmière.

Rappelons que le Comité jeunesse est présent dans 12 régions du Québec et qu'il se compose de 13 infirmières âgées de 20 à 29 ans, soit la présidente de chaque région et la présidente du Comité jeunesse provincial. Il a pour mandat de faciliter l'intégration des jeunes à la profession, de formuler des avis et de participer activement à la recherche de solutions aux problèmes qui touchent de près les jeunes infirmières et infirmiers. Il fait également la promotion de la profession d'infirmière auprès des étudiantes en choix de carrière et des adultes en réorientation et prend position sur des enjeux professionnels qui concernent particulièrement les jeunes infirmières et infirmiers.

[Site du Comité jeunesse](#)



De gauche à droite (rangée du haut) : Véronic Poulin (Estrie), Catherine Derval (Montréal/Laval), Véronique Ménard (Laurentides/Lanaudière), Cinthia Levasseur (Mauricie et Centre-du-Québec), Andréane Vanasse (Outaouais), Marilyn Perron (Saguenay-Lac-Saint-Jean/Nord-du-Québec) et (rangée du bas) Marie-Ève Côté (Montréal), Julie St-Onge, présidente, Charlene Joyal (Québec) et Isabelle Jacques (Chaudière-Appalaches). Sont absentes sur la photo, Karine Nadeau (Côte-Nord) et Julie Gagnon (Bas-Saint-Laurent/Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine). La présidente de la région de l'Abitibi-Témiscamingue sera nommée sous peu.
Crédit photo : Gilles Fréchette



GRIPPE A(H1N1) **LES INFIRMIÈRES SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[← retour à la table des matières](#)

PARTAGER



Intégrité et confiance UN TANDEM GAGNANT

Depuis un certain temps, l'actualité fait état de nombreux scandales où la notion d'intégrité est sérieusement malmenée; pensons aux scandales de Norbourg, à ceux mis en lumière par la commission Gomery ou à la turbulence récente dans la sphère de la politique municipale. De telles situations conduisent inévitablement à douter de l'intégrité des acteurs impliqués et ébranlent la confiance du public.

Qu'est-ce que l'intégrité?

L'intégrité se définit comme une valeur morale qui sert de référence et guide nos choix et nos actions. Elle suppose une notion d'honnêteté. Une personne intègre est un individu sur qui on peut compter, dont les choix de valeurs sont fiables et stables. L'intégrité désigne aussi la capacité d'une personne à respecter ses engagements et ses principes, malgré des pressions contraires. La personne intègre accepte d'être tenue responsable de ses actes.

Qu'en est-il pour les infirmières?

L'intégrité est sans conteste une composante essentielle de la déontologie professionnelle. L'obligation d'intégrité comporte une série de normes destinées à favoriser l'honnêteté et la probité des rapports qu'entretiennent les professionnels avec leurs clients, le public et leurs confrères.

L'obligation d'intégrité est considérée comme la pierre angulaire de tous les autres devoirs déontologiques, base fondamentale de la conscience professionnelle et du lien de confiance entre le client et le professionnel. Ainsi, les professionnels, dont l'infirmière, ne doivent pas agir de façon malhonnête, par exemple en s'appropriant les biens d'un client, en faisant des représentations fausses ou trompeuses ou encore en dissimulant un incident ou un accident.

Le Conseil de discipline rappelait récemment comment la jurisprudence a déjà déterminé que les principes de confiance, d'honnêteté et d'intégrité constituent le fondement même de la profession d'infirmière. Dans leur pratique, les infirmières affichent une excellente feuille de route en la matière.

Un sondage du groupe Léger Marketing, réalisé en 2009, situe la profession infirmière parmi les professions les plus dignes de confiance au sein de la population. Afin de maintenir ce haut degré de confiance, les infirmières doivent continuer à faire preuve d'intégrité dans leur pratique, dans le respect de leurs devoirs et obligations déontologiques. Comme le disait si bien Wayne Cheng : « L'intégrité engendre la crédibilité. »

Sylvie Truchon
La Syndic



Le syndic, Sylvie Truchon

Crédit photo :
Laurence Labat

Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC). « Comprendre l'autoréglementation » dans *Zoom sur les soins infirmiers. Enjeux et tendances dans la profession infirmière au Canada*. No 21, février 2007. ISSN 1206-3886. 6 p.

Infirmières et infirmiers c. Alabré, C.D. Inf. 20-2006-00368, 2009-06-02.

Journal de Montréal, 30 mars 2009. [Résultats d'un sondage Léger Marketing sur les professions qui inspirent le plus et le moins confiance.](#)

OIIQ. « Réflexion juridique à l'appui de la révision du *Code de déontologie des infirmières et infirmiers* ». Document de travail, 1998, 42 p.

Piron, Florence. « [Intégrité, probité et professionnalisme](#) ». Extraits d'un rapport du projet de recherche *Espace des citoyens / santé et bien-être (Québec)*, CSSS de la Vieille Capitale. Septembre 2007.

GRIPPE A(H1N1)
**LES INFIRMIÈRES
 SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[< retour à la table des matières](#)



Avis de la fin du statut de candidate à l'exercice de la profession d'infirmière

Septembre

En vertu du *Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (c. I-8, r.6.1.2)* et du *Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées par des personnes autres que des infirmières et infirmiers (c. I-8, r.0.1)*, le statut de candidate à l'exercice de la profession d'infirmière des personnes dont le nom apparaît ci-après a pris fin à la suite de la session de l'examen professionnel des **19, 20 et 21 septembre 2009**. Par conséquent, elles ne peuvent plus exercer la profession à ce titre.

Diplômées du Québec			
Nom	N° d'immatriculation	Nom	N° d'immatriculation
BENCHIMOL LUCIENNE	10104 BENL 3062 6105 CI	LOISELLE JOSIANNE L	09704 LOIJ 0262 8500 CI
BENJAMIN SHAWNA	07803 BENS 2161 8400 CI	LWESSO MILINGANYO	10203 LWEM 2161 6508 CI
BOUCHARD SONIA I	08605 BOUS 2162 7709 CI	MAGANA MARICELA	09104 MAGM 3151 8706 CI
BOUFFARD SONIA L	07405 BOUS 2651 6900 CI	MANIRAMBONA ROMAIN	07605 MANR 2808 6400 CI
BRACKENRIDGE MARISA A	10905 BRAM 0156 8805 CI	MARCEAU JULIE N	06006 MARJ 1252 8305 CI
BROCK STEPHANIE D	09804 BROS 1254 7905 CI	MASSICOTTE LOUISE A	06603 MASL 0959 5809 CI
CASTANO HERRERA HUGO DE JESUS	07405 CASH 0902 5206 CI	NAWROCKI RUTH	09504 NAWR 0959 8606 CI
CHARETTE DENISE L	08902 CHAD 1056 6709 CI	NSUNDA YUNA MAIK	07404 NSUM 1402 7409 CI
CINEUS BARKLEY	09303 CINB 0910 6109 CI	NY PHA	06602 NYXP 2953 8300 CI
D. SAMSON EMILIE	05904 DSAE 1753 8700 CI	OUELLETTE ALENA	09505 OUEA 1056 8601 CI
DESTIN ANIKA	09603 DESA 2851 8606 CI	OURAHOU FATIHA	07405 OURF 0860 7007 CI
DJOUAHER MADJID	07404 DJOM 1005 6703 CI	PAUL EVELYNE	10202 PAUE 2055 7009 CI
DUCHESNE GENEVIEVE P	09304 DUCG 2362 8609 CI	RHEAULT JOSIANNE	09003 RHEJ 1161 8504 CI
DUFOUR STEPHANIE P	07303 DUFS 0752 8505 CI	RICHARD JEAN-PHILIPPE M	06605 RICJ 2704 8804 CI
GONZALEZ-LOPEZ SANDRA	07705 GONS 2059 8708 CI	ROUSSELOT CELINE	07997 ROUC 0462 7100 CI
HORNER AMANDA R	10904 HORA 0655 8602 CI	TONDREAU CAROLINE F	08704 TONC 1862 8606 CI
HUNTER STEPHEN	10105 HUNS 1807 6607 CI	TOUPIN SYLVIE	09404 TOUS 0162 6707 CI

HUYNH MY CHINH	06804 HUYM 2057 8503 CI	TREMBLAY CYNTHIA	09404 TREC 1258 8509 CI
LAUTURE MARJORIE	10201 LAUM 3157 6703 CI	VALERUS NAOMI	04404 VALN 0451 7003 CI
LESSARD JOSIANE	07505 LESJ 0752 8807 CI	VILLEMAIRE JESSICA	06304 VILJ 2054 8605 CI

Diplômées hors du Québec			
Nom	N° de dossier	Nom	N° de dossier
AMIRECHE TAOUES	07707 0000 0019 3509 CI	HENI MOHAMMED FOUAZI	07707 0000 0017 9879 CI
AZOR JOYCE A	00009 0000 0019 5197 CI	HONCULADA CHERRY MAE B	10107 0000 0019 2636 CI
BIELA AUDE	97608 0000 0020 1290 CI	JARA MARGIE	10106 0000 0018 5791 CI
BIGNON CHARLENE	77408 0000 0019 6308 CI	MESSAR NACIRA	07707 0000 0019 6306 CI
CASOINIC OVIDIU	07807 0000 0018 3649 CI	PICAURON MICHAEL F	71107 0000 0019 5258 CI
CRETU ROXANA	07707 0000 0019 4734 CI	RUSU ADRIAN	07806 0000 0019 0942 CI
GIL GUZMAN ROBERTO CARLOS	07707 0000 0018 0338 CI	SOLIVEN CATHERINE	10107 0000 0019 0563 CI
GROUCHA DARINA	10106 0000 0018 4725 CI		

Mars

En vertu du *Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (2002)* 134 G.O. II, 4377, et du *Règlement sur les actes professionnels qui, suivant certaines conditions et modalités, peuvent être posés par des personnes autres que des infirmières et des infirmiers (1997)* 129 G.O. II, 4571, le statut de candidate à l'exercice de la profession d'infirmière des personnes mentionnées ci-après a pris fin à la suite de la session de l'examen professionnel des **14 et 15 mars 2009**. Par conséquent, elles ne peuvent plus exercer la profession à ce titre.

Diplômées du Québec			
Nom	N° d'immatriculation	Nom	N° d'immatriculation
AWASHISH JUSTIANE C	09404 AWAJ 2861 7502 CI	HARDING LOUISE	10298 HARL 1056 6909 CI
BATHURST-MOREAU JUDY	09303 BATJ 1051 8608 CI	LAPLANTE STEPHANIE D	09801 LAPS 1554 8407 CI
BEJER KEVIN REY	06102 BEJK 1002 8409 CI	LAVOIE MICHAEL L	06504 LAVM 2203 8417 CI
BELLEMARE MARIE-PIER G	06304 BELM 2458 8710 CI	LEVI DAN	06805 LEVD 1701 8014 CI
BOUCHARD MARIE-JOSEE L	07704 BOUM 0557 8701 CI	NGUYEN THI ANH THU	06804 NGUT 1555 7209 CI
ELEAZARD MARIE-MYRTHA	06303 ELEM 1458 6409 CI	PAZDERSKA MAGDALENA E	10200 PAZM 0854 7606 CI
FELIX JASMINE	06302 FELJ 2659 6906 CI	SAVARD JUDITH E	06302 SAVJ 2055 7302 CI
FETTOUS LYLIA	06603 SAML 1852 7907 CI	THIVIERGE CATHY	09401 THIC 2057 8403 CI
GAUTHIER VALERIE M	06398 GAUV 0159 8100 CI	THIVIERGE SUZIE R	09403 THIS 1257 6709 CI

Diplômées hors du Québec			
Nom	N° de dossier	Nom	N° de dossier
BARRINGTON DENNIS M	00006 0000 0019 2040 CI	MORVAN CELINE S	77407 0000 0019 2011 CI
DAVID CHELO	10107 0000 0017 3097 CI	NOHRA AMAL	07707 0000 0019 0488 CI
DESTELLE PEGGY M	77407 0000 0019 5426 CI	PETRE ANA LAURA	07807 0000 0018 9658 CI
JONATHAS NATHALIE	00006 0000 0018 6065 CI	PULANCO LAURIE M	10106 0000 0019 0106 CI
KALENGA MUNGEDI CARINE	22107 0000 0018 7194 CI	TERRI JELENA	10106 0000 0018 2280 CI
MANTES AMOR S	10107 0000 0018 1645 CI		



GRIPPE A(H1N1)
**LES INFIRMIÈRES
SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[← retour à la table des matières](#)

 PARTAGER      

Changement important aux lignes directrices sur l'insertion du cathéter veineux central introduit par voie périphérique

Lors de sa rencontre des 1^{er} et 2 octobre 2009, le Conseil d'administration (CA) de l'OIIQ a décidé de ne plus exiger que la formation pour l'insertion du cathéter veineux central introduit par voie périphérique soit dispensée par un formateur agréé par l'OIIQ, comme l'indiquaient les lignes directrices publiées en 2004.

En abolissant cette exigence, l'Ordre souhaite faciliter l'intégration de cette activité clinique dans la pratique quotidienne des infirmières. Il n'en demeure pas moins que la formation doit être donnée par une formatrice qualifiée dans le domaine.

Des modifications ont donc été apportées au texte des lignes directrices, sous la forme d'un addenda qui sera inséré au document. Vous pouvez [consulter l'addenda](#) sur notre site. La section se rapportant aux formateurs agréés sur le site de l'OIIQ fera temporairement mention de la décision du CA, avant d'être définitivement retirée du site.



GRIPPE A(H1N1)
**LES INFIRMIÈRES
SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[< retour à la table des matières](#)

 PARTAGER    

Avis important aux membres des ordres régionaux suivants :

Bas-St-Laurent / Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Abitibi-Témiscamingue
Côte-Nord
Laurentides-Lanaudière
Montérégie

Veillez prendre note que les avis et documents devant vous être expédiés, en conformité avec les dispositions du règlement de votre ordre régional, relativement à l'élection des membres du conseil de section, à la convocation à l'Assemblée générale annuelle, ainsi qu'à l'élection des délégués à l'Assemblée générale annuelle de l'OIIQ, vous seront transmis avec la revue *Perspective infirmière*, Vol. 7, n° 2, Mars / Avril 2010.

Montréal / Laval
Chaudière-Appalaches

Veillez prendre note que la transmission des documents devant vous être expédiés, en conformité avec les dispositions du règlement de votre ordre régional, relativement à l'élection des membres du conseil de section vous sont transmis avec la revue *Perspective infirmière*, Vol. 7, n° 1, Janvier / Février 2010.

Par ailleurs, quant aux avis et documents relatifs à l'élection par correspondance des membres du conseil de section, si une telle élection s'avère nécessaire, à la convocation à l'Assemblée générale annuelle, ainsi qu'à l'élection des délégués à l'Assemblée générale annuelle de l'OIIQ, vous seront transmis avec la revue *Perspective infirmière*, Vol. 7, n° 2, Mars / Avril 2010.

Québec

Veillez prendre note que les avis et documents devant vous être expédiés, en conformité avec les dispositions du règlement de votre ordre régional, relativement à l'élection des membres du conseil de section, à la convocation à l'Assemblée générale annuelle, ainsi qu'à l'élection des délégués à l'Assemblée générale annuelle de l'OIIQ, vous sont transmis avec la revue *Perspective infirmière*, Vol. 7, n° 1, Janvier / Février 2010.

GRIPPE A(H1N1)
**LES INFIRMIÈRES
SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[< retour à la table des matières](#)

[PARTAGER](#)    

Signature à Paris pour la mobilité de la main-d'œuvre entre le Québec et la France

Le 27 novembre dernier, Paris était le théâtre de la signature de quatre arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM), conclus dans le cadre de l'Entente France-Québec d'octobre 2008, par quatre ordres professionnels québécois (médecins, pharmaciens, dentistes et sages-femmes) et leurs homologues français. Ces ARM ont pour but de faciliter la délivrance des autorisations légales requises pour permettre aux professionnels visés du Québec et de la France d'exercer leur profession sur le territoire de l'autre partie. Un engagement à conclure un tel ARM, d'ici juillet 2010, a d'ailleurs été signé à la même occasion par la ministre française de la Santé et des Sports, Roselyne Bachelot-Narquin, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et l'Ordre national des infirmiers de France. Sur la photo, on reconnaît, au centre, Jean Charest, premier ministre du Québec, à l'extrême gauche, Lise Racette, vice-présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et, à l'extrême droite, Dominique Le Bœuf, présidente de l'Ordre national des infirmiers de France.



GRIPPE A(H1N1) **LES INFIRMIÈRES SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[< retour à la table des matières](#)

PARTAGER

Le Prix Marie-France Thibaudeau de la FRESIQ : un projet de recherches appliquées au domaine des maladies neuromusculaires

La Fondation de recherche en sciences infirmières du Québec (FRESIQ) dévoilait, dans le cadre du congrès annuel de l'OIIQ, le projet lauréat du Prix Marie-France Thibaudeau. Le projet, intitulé *Élaboration de directives cliniques pour les interventions autonomes des infirmières au sein d'une clinique des maladies neuromusculaires*, est dirigé par Maud-Christine Chouinard, infirmière, Ph. D., chercheuse principale, Module des sciences infirmières, Université du Québec à Chicoutimi.

Devant la complexité du suivi nécessaire à la clientèle de la Clinique des maladies neuromusculaires de Jonquière, les infirmières qui y travaillent ont élaboré, au cours des dernières années, un rôle élargi qui intègre des activités de coordination clinique et de gestion de cas dans leur pratique quotidienne.

Ce projet porte sur l'utilisation de résultats de recherche afin de produire des directives cliniques sous forme de fiches pour les soins et les traitements infirmiers à l'intention des clientèles des cliniques de maladies neuromusculaires (réadaptation). Ces directives contribueront à assurer la qualité des soins offerts à ces clientèles.

Mentionnons en terminant que l'équipe de recherche se compose de : Maud-Christine Chouinard, inf., Ph. D., chercheuse principale, Module des sciences infirmières de l'Université du Québec à Chicoutimi; Nadine Leclerc, inf., B. Sc., chercheuse au Centre de santé et de services sociaux de Jonquière; Cynthia Gagnon, erg., Ph. D., cochercheuse au Centre de santé et de services sociaux de Jonquière; Aline Larouche, inf., B. Sc., M. Sc. (c.), cochercheuse au Centre de santé et de services sociaux de Jonquière; et Nancy Bouchard, inf., B. Sc., cochercheuse au Centre de santé et de services sociaux de Jonquière.



Maud-Christine Chouinard est accompagnée de son équipe et de la présidente de l'OIIQ et présidente de la FRESIQ, Gyslaine Desrosiers.

Crédit photo : Gilles Fréchette



GRIPPE A(H1N1)
**LES INFIRMIÈRES
SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[< retour à la table des matières](#)

 PARTAGER    

Appel de candidatures pour l'Insigne du mérite 2010

C'est le moment de proposer des candidatures pour l'Insigne du mérite, soit la plus haute distinction décernée par l'OIIQ. Cet honneur est décerné à une infirmière ou un infirmier qui s'est illustré par sa contribution remarquable aux soins et aux services de santé et au développement de la profession.

Pour l'édition 2010, l'Ordre vous encourage à soumettre la candidature d'un de vos collègues.

Critères de sélection des candidatures

- ▶ Reconnue par ses pairs comme étant exceptionnelle sur le plan professionnel;
- ▶ À l'origine d'un projet novateur en soins infirmiers;
- ▶ A contribué au développement de la profession d'infirmière de façon distinctive;
- ▶ S'est engagée dans des activités professionnelles provinciales, nationales ou internationales;
- ▶ Doit détenir un permis de l'Ordre mais il n'est pas nécessaire qu'elle soit inscrite au Tableau;
- ▶ L'insigne du mérite peut être accordé à titre posthume;
- ▶ Les membres du Conseil d'administration et le personnel du siège social ne sont pas admissibles.

Mise en candidature

La procédure et les formulaires de mise en candidature sont disponibles sur le site Web de l'Ordre, auprès des directrices des soins infirmiers (DSI), des présidentes des conseils des infirmières et infirmiers (CII) et des ordres régionaux. Le dossier complet doit avoir été transmis à l'ordre régional avant le **2 avril 2010**.

Remise de l'Insigne du mérite

L'Insigne du mérite sera remis devant plus de 1500 infirmières et infirmiers, dans le cadre du congrès de l'OIIQ qui se tiendra les 8 et 9 novembre 2010 au Palais des congrès de Montréal. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site Web de l'OIIQ à l'adresse www.oiiq.org, section « Prix, bourses et distinctions », ou vous pouvez vous adresser au Secrétariat général de l'Ordre ou à votre ordre régional.

Concours INNOVATION Clinique 2010

Vous avez conçu un projet clinique novateur ?
La qualité des soins et des services
vous préoccupe ?
Vous contribuez à faire avancer
la profession infirmière ?

Faites connaître votre réalisation
à votre ordre régional avant le 1^{er} mars 2010

Pour plus de renseignements,
consultez :

- Le bulletin de votre ordre régional
- Le site www.oiiq.org



3M Soins de santé



GRIPPE A(H1N1)
**LES INFIRMIÈRES
SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

 SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[< retour à la table des matières](#)

 PARTAGER    

L'OIIQ compte 1607 recrues de plus depuis l'examen professionnel de septembre 2009

L'OIIQ est fier d'accueillir dans ses rangs 1607 recrues à la suite de la tenue de son examen professionnel des 19, 20 et 21 septembre dernier. Au total, 2086 candidats se sont présentés à l'examen professionnel de l'OIIQ. La majorité d'entre eux, soit 1847, passaient cet examen pour la première fois alors que les 239 autres en étaient à leur deuxième ou troisième essai.

Mentionnons que le taux de réussite à l'examen de septembre 2009 des candidats qui en étaient à leur premier essai a été de 80,1 % et de 77,0 % si l'on tient compte de l'ensemble des candidates. Ces résultats sont plus élevés que ceux de la dernière session d'examen, soit 77,6 % et 71,9 %, et légèrement plus faibles que ceux de la session correspondante en 2008, soit 81,6 % et 78,3 %.

L'Ordre entend poursuivre sa sensibilisation auprès des responsables des établissements d'enseignement sur l'importance de la réussite de leurs diplômées à l'examen professionnel.

Rappelons qu'en moyenne, 97 % des diplômés du Québec réussissent l'examen d'entrée à la profession avant la fin du délai d'admissibilité de deux ans.

Une relève en santé : Pour connaître le nom des [meilleures candidates à l'examen](#).



GRIPPE A(H1N1)
**LES INFIRMIÈRES
SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

 SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[← retour à la table des matières](#)

 PARTAGER    

Le nouveau bulletin électronique de l'OIIQ :

infostats

L'Ordre lance le nouveau bulletin électronique *Infostats* comme complément d'information à ses trois publications statistiques annuelles. *Infostats* sera publié à raison de huit numéros par année et ciblera des thèmes de l'heure :

- Infirmières exerçant dans le réseau de la santé
- « Attraction » et rétention de la relève
- Évolution de la formation infirmière
- Effectif en formation infirmière
- Infirmières étrangères

Demeurez informées en temps réel de l'état actuel de l'effectif infirmier du Québec sous tous ses angles en vous abonnant à *Infostats*. Le premier numéro a été transmis le lundi 14 décembre dernier. Vous pouvez vous abonner en ligne à l'adresse www.oiiq.org, directement sur la page d'accueil.

GRIPPE A(H1N1) **LES INFIRMIÈRES SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[← retour à la table des matières](#)

[PARTAGER](#)    

Congrès de l'OIIQ 2009

Des conférenciers qui font leur marque!

C'est une programmation bien remplie que proposait le Congrès annuel 2009 de l'OIIQ qui se tenait à Québec à la fin du mois d'octobre sur le thème « L'année PTI 2009, vers un leadership clinique renouvelé ». En plus de tout un éventail d'activités, les quatre conférenciers ont su marquer cet événement par leur message au contenu actuel et coloré avec comme trame de fond le plan thérapeutique infirmier.

Diane Morin, doyenne à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, avait concocté un menu axé sur la dynamique du changement en illustrant ses idées par des exemples pertinents et accrocheurs. L'effet « papillon », un simple détail ou battement d'ailes qui peut engendrer des transformations majeures, a été un des éléments marquants de sa conférence. La conférencière a invité son auditoire à prendre le chemin du leadership, à s'impliquer et à s'organiser tout en valorisant le savoir clinique.



Odette Doyon, professeure au Département des sciences infirmières à l'Université du Québec à Trois-Rivières, a abordé la surveillance clinique en la plaçant comme élément essentiel de la qualité des soins, tout en soulevant la pertinence de la coopération professionnelle à cet égard. Selon ses propos, les infirmières doivent être en mesure d'identifier les nuances et non les conditions extrêmes chez un patient. Ainsi, chaque cas se vit dans le désordre et chaque infirmière est confrontée au cas unique.

Judith Leprohon, directrice à la Direction scientifique à l'OIIQ, a dressé un portrait complet du plan thérapeutique infirmier (PTI), appuyé par un support informatisé accrocheur et dynamique. Elle a fait part de plusieurs initiatives d'implantations du PTI qu'elle a ciblées dans différents milieux à travers l'ensemble du Québec, invitant les congressistes à poursuivre

leurs efforts dans la voie de l'implantation du PTI dans tous les milieux de soins.



En conférence de clôture, l'Ordre était fier d'accueillir Daniel Gélinas, reconnu à titre de directeur général du Festival d'été de Québec. M. Gélinas a décrit les étapes du succès du 400e anniversaire de la Ville de Québec en offrant un témoignage vibrant de volonté, de leadership et de vision. Clarifier les rôles de chacun dans l'organisation d'un événement fait partie de sa recette gagnante.



La vente des publications, la consultation professionnelle et le Comité jeunesse ont été très populaires au stand de l'OIIQ.

Pour visionner ces conférences ainsi que les présentations des ateliers, visitez le [site Web du congrès](#).

Crédits photos : Gilles Fréchette

GRIPPE A(H1N1) **LES INFIRMIÈRES SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[< retour à la table des matières](#)

[PARTAGER](#)    

L'OIIQ remet son Grand prix Innovation clinique 3M à un projet qui améliore l'accès aux soins pour les patients souffrant de maladies musculosquelettiques

Dans le cadre de son congrès annuel, l'OIIQ remettait son Grand prix Innovation clinique 3M au projet intitulé *L'infirmière pivot dans l'implantation d'une clinique interdisciplinaire en musculosquelettique*, provenant d'un groupe d'infirmières de la région de la Mauricie/Centre-du-Québec. Les lauréates ont reçu ce prix des mains de la présidente de l'Ordre, Gyslaine Desrosiers, et du ministre de la Santé et des Services sociaux, le D^r Yves Bolduc.

Pour remédier à une grave pénurie d'orthopédistes au Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-L'Érable, Geneviève Cormier et Marie-Andrée Labbé, toutes deux infirmières pivots, et Pierrette Langlois, infirmière et coordonnatrice des services ambulatoires, ont mis en place une clinique musculosquelettique interdisciplinaire favorisant une prise en charge des patients. Grâce à ce projet novateur, le taux de consultation en orthopédie est passé de 100 % en juin 2007 à 57 % en avril 2008, puis à 21 % en juin 2008.

Auparavant, tous les clients dirigés vers l'orthopédie étaient automatiquement vus par un orthopédiste, même si leur problème pouvait être pris en charge par un autre professionnel de la santé (p. ex., un physiothérapeute). Aujourd'hui, seulement un cas sur cinq est adressé à l'orthopédiste et le délai moyen d'attente pour une consultation en orthopédie, qui était de 400 jours, est maintenant six fois moins élevé. Ces différents résultats indiquent que l'infirmière pivot dans la clinique interdisciplinaire permet une approche coordonnée et fait partie d'une solution souhaitable et applicable à d'autres régions (par exemple, pour améliorer le continuum de soins en orthopédie).

L'infirmière pivot fait le triage des demandes de consultations en orthopédie en respectant les critères fournis par les orthopédistes, évalue les patients et établit, avec l'équipe interdisciplinaire, un plan de traitement interprofessionnel qui exige d'elle un grand jugement clinique. Dans l'équipe interdisciplinaire, l'infirmière pivot est l'interlocutrice désignée de la clinique musculosquelettique, celle vers qui les clients et les professionnels se tournent en priorité.

Le concours Innovation clinique, lancé par l'OIIQ en 1995, vise à mettre en valeur la contribution clinique des infirmières de toutes les régions du Québec à la qualité des soins offerts à la population, à l'efficacité et à l'efficience des services de santé ainsi qu'à l'avancement de la profession d'infirmière.



L'équipe gagnante du Grand prix Innovation clinique 3M : Geneviève Cormier, Marie-Andrée Labbé, toutes deux infirmières pivots, et Pierrette Langlois, infirmière et coordonnatrice des services ambulatoires au Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-L'Érable, accompagnées du ministre de la Santé et des Services sociaux, le Dr Yves Bolduc, ainsi que Elaine Tardif, représentant le commanditaire 3M Soins de santé, Gyslaine Desrosiers, présidente de l'OIIQ, et Carole Mercier, secrétaire générale à l'OIIQ.
Crédit photo : Gilles Fréchette

GRIPPE A(H1N1) **LES INFIRMIÈRES SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[< retour à la table des matières](#)

[PARTAGER](#)    

Laurie N. Gottlieb reçoit l'Insigne du mérite de l'Ordre

La professeure Laurie N. Gottlieb, professeure titulaire à l'École des sciences infirmières de l'Université McGill, et première titulaire de la Chaire de sciences infirmières Flora Madeline Shaw, a reçu l'Insigne du mérite de l'OIIQ ainsi que le Prix du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) dans le cadre du congrès annuel de l'OIIQ.

L'Insigne du mérite est la plus haute distinction décernée par l'OIIQ pour souligner la contribution remarquable d'une infirmière ou d'un infirmier du Québec aux soins et aux services de santé et au développement de la profession.

M^{me} Gottlieb s'est particulièrement démarquée en collaborant avec l'équipe de recherche de Moyra Allen, dont les travaux ont mené à la conceptualisation et à la mise en œuvre d'un nouveau rôle infirmier en santé de la famille. M^{me} Gottlieb a donné à cette approche le nom de Modèle McGill en soins infirmiers qui a fait l'objet de nombreuses publications, de communications et d'expérimentations dans les milieux de pratique et a mérité une reconnaissance internationale.

En plus de son travail à l'Université McGill, M^{me} Gottlieb a également contribué à l'évolution et à la survie de la *Revue canadienne de recherche en sciences infirmières (Canadian Journal of Nursing Research)*, qui a failli s'éteindre en 1992. M^{me} Gottlieb est toujours rédactrice en chef de cette revue de référence.

Cette pionnière de l'enseignement en sciences infirmières au Québec a œuvré à ses débuts à la création et à l'enseignement du premier programme de sciences infirmières dans un cégep anglophone ainsi qu'à la mise sur pied du premier programme de doctorat en sciences infirmières au Canada et du premier programme de doctorat conjoint entre l'Université McGill et l'Université de Montréal. Elle a participé à l'élaboration du programme de baccalauréat en sciences infirmières de l'Université McGill en vue de l'établissement du programme intégré DEC-BAC.

Laurie N. Gottlieb est titulaire d'un baccalauréat en soins infirmiers de l'École des sciences infirmières, d'une maîtrise ès sciences et d'un doctorat du Département de psychologie, obtenus tous trois de l'Université McGill. C'est principalement à l'Université McGill que M^{me} Gottlieb a mené sa carrière universitaire avec tant de brio. Elle est rapidement devenue professeure agrégée au programme des études supérieures de l'École des sciences infirmières et elle a été promue professeure titulaire. Laurie N. Gottlieb est indéniablement une référence dans la grande communauté universitaire. Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages scientifiques et a prononcé des conférences partout au Canada, en Chine, au Japon et aux États-Unis.

Elle ne compte plus les prix et distinctions qu'on lui a décernés. Elle a notamment reçu le prix du Centenaire (2008) de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada et le Prix d'excellence en enseignement de l'Université McGill (2006).



On reconnaît Gyslaine Desrosiers, présidente de l'OIIQ, Françoise Rollin, présidente de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec et représentante du Conseil interprofessionnel du Québec, la professeure Laurie N. Gottlieb, lauréate de l'Insigne du mérite, et Carole Mercier, secrétaire générale à l'OIIQ.
Crédit photo : Gilles Fréchette

GRIPPE A(H1N1)
**LES INFIRMIÈRES
SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[< retour à la table des matières](#)



Nomination des membres du Comité exécutif 2009-2010

Parallèlement au congrès de l'OIIQ, le Conseil d'administration (CA) a procédé à la nomination des membres du Comité exécutif pour l'année 2009-2010. Il s'agit de :

- ▶ **Gyslaine Desrosiers**,
présidente (mandat 2008-2010)
- ▶ **Lise Racette**,
vice-présidente (mandat 2009-2010), présidente de
l'Ordre régional de Laurentides/Lanaudière
- ▶ **Pierre Boulianne**,
trésorier (mandat 2009-2010), président de l'Ordre
régional de Saguenay-Lac-Saint-Jean/Nord-du-
Québec
- ▶ **Ginette Bernier**,
administratrice (mandat 2009-2010), présidente de
l'Ordre régional de Chaudière-Appalaches
- ▶ **Jeannot Bordeleau**,
administrateur nommé par l'Office des professions
(mandat 2009-2010)



De gauche à droite : Jeannot Bordeleau, Lise Racette, Gyslaine Desrosiers, Ginette Bernier et Pierre Boulianne
Crédit photo : Gilles Fréchette

Le Comité exécutif voit aux affaires courantes de l'Ordre et exerce les pouvoirs que le CA lui délègue, dont plusieurs concernent l'application des lois et règlements à l'égard des membres.



GRIPPE A(H1N1)
**LES INFIRMIÈRES
SUR LA LIGNE DE FEU!**

CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

LE JOURNAL

Janvier/Février 2010, Vol.7, N°1

[< retour à la table des matières](#)

 PARTAGER    

Merci à nos partenaires financiers :

- ▀ Accès Services Santé
- ▀ Association des infirmières et infirmiers du Canada
- ▀ Banque Nationale Groupe financier
- ▀ BDO Dunwoody
- ▀ Biron
- ▀ Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi
- ▀ Centre de santé et de services sociaux de Gatineau
- ▀ Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog
- ▀ Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes
- ▀ Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière
- ▀ Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance
- ▀ Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska
- ▀ Centre de santé Inuulitsivik
- ▀ Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
- ▀ Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ)
- ▀ Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
- ▀ CHUM
- ▀ Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James
- ▀ Desjardins sécurité financière
- ▀ Dufort et Lavigne
- ▀ FSSS – CSN
- ▀ Girafe Santé – Placement infirmier
- ▀ Géroto
- ▀ Groupe de recherche interuniversitaire en interventions en sciences infirmières du Québec (GRIISIQ)
- ▀ Hôpital Général Juif – Sir Mortimer B. Davis
- ▀ Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Centre affilié à l'Université de Montréal
- ▀ Hôtel-Dieu de Lévis, Centre hospitalier affilié à l'Université Laval
- ▀ Imprimerie L'Empreinte
- ▀ Institut de Cardiologie de Montréal
- ▀ La Capitale assurances générales
- ▀ Médic-Or Placement infirmier
- ▀ Monette Barakett
- ▀ PG Documex
- ▀ Pouliot, Caron, Prévost, Bélisle, Galarneau
- ▀ Santé Optimale
- ▀ Services de personnel infirmier Progressif
- ▀ Services et Organisation de Soins
- ▀ Solutions Nursing L.F.C.

- ▶ TD Assurance Meloche Monnex
- ▶ Texel
- ▶ Urgence Médicale Code Bleu – Placement infirmier